CIBC

GESTION GLOBALE D'ACTIFS CIBC

Fonds de revenu stratégique Ares CIBC

30 septembre 2026

L'objectif de placement du **Fonds de revenu stratégique Ares CIBC** (le « Fonds ») est de fournir une exposition à un placement dans le Fonds de revenu stratégique Ares (le « Fonds maître »), une fiducie statutaire du Delaware qui vise à investir principalement dans des prêts et d'autres titres, y compris des prêts syndiqués à de nombreux prêteurs, octroyés à des sociétés américaines privées de taille moyenne, afin de générer un revenu courant et, dans une moindre mesure, offrir une plus-value en capital à long terme.

Aperçu du portefeuille du Fonds maître[1]

22,6 G$[2]	795	78 %	92 %
Total de l'actif	Nombre de sociétés en portefeuille	Prêts garantis de premier rang	Taux variable[3]

1,24x	41 %	0,1 %
Effet de levier du fonds	Rapport prêt-valeur moyen[4]	Taille moyenne des positions

Portefeuille par catégorie d'actifs[1,5]

10 principaux secteurs[1]

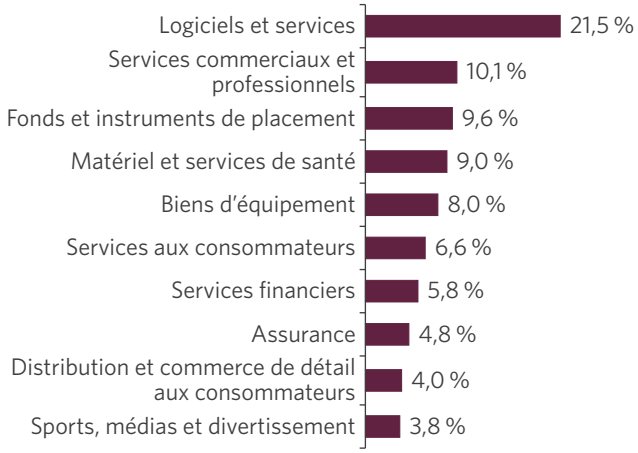

Rendement du Fonds (%)[6,7]

Série	Date de création	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis la création	Cumul annuel
Série F ($ CA)	déc. 2023	0,44	1,73	2,94	3,76	s.o.	s.o.	6,68	2,46

Ce tableau est représentatif du rendement réel du Fonds, après déduction des frais. Le rendement cumulatif annuel est calculé sur une base composée à partir des rendements mensuels.

Rendement mensuel du Fonds (%)[6,7]

Année	janv.	févr.	mars	avril	mai	juin	juill.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Cumul annuel
2026	-0,23	-0,79	0,56	0,89	0,74	-0,43	0,45	0,84	0,44	s.o.	s.o.	s.o.	2,46
2025	0,58	0,51	0,27	0,12	1,07	0,84	0,89	0,31	0,94	0,51	0,27	0,48	7,00
2024	0,58	0,88	1,25	0,72	0,93	0,81	0,77	0,24	0,78	0,98	0,98	0,80	10,17

Ce tableau est représentatif du rendement réel de la série F ($ CA) du Fonds, après déduction des frais. Le rendement cumulatif annuel est calculé sur une base composée à partir des rendements mensuels.

RÉSERVÉ À L'USAGE DES INVESTISSEURS QUALIFIÉS CANADIENS.
NE PAS DISTRIBUER À DES PERSONNES DES ÉTATS-UNIS.

Taux de distribution annualisé[8]

Série F	9,0 %

Ares[9] est un gestionnaire mondial de placements non traditionnels qui exerce ses activités sur les marchés du crédit, du capital d'investissement et de l'immobilier.

671 G$
Actifs sous gestion

Plus de 1665
professionnels en placements attitrés

Plus de 55
bureaux dans le monde

Plus de 3915
placements à l'échelle d'Ares Credit Group

Gestionnaires de portefeuille

Michael Smith
Cochef, Crédit, Ares

Mitch Goldstein
Cochef, Crédit, Ares

Renseignements sur le Fonds	Série F
Date de création	décembre 2023
Durée	Variable
Monnaie de base	$ CA
Politique de couverture[10]	Les placements sous-jacents en dollars américains devraient être entièrement couverts
Placement minimal	10 000 $ CA
Placement supplémentaire minimal	5 000 $ CA
Fréquence des évaluations	Chaque mois
Fréquence des distributions	Chaque mois
Codes Fundserv	ATL5113 ($ CA)
Frais de gestion[11]	1,50 %
Prime d'encouragement[12]	• 12,5 % du revenu de placement net, sous réserve d'un seuil annualisé de 5 % et d'un rattrapage trimestriel • 2,5 % des gains réalisés après déduction des pertes réalisées et latentes versés annuellement
Fréquence de souscription et date limite de souscription	La date limite d'achat est le 10e jour ouvrable avant la fin de chaque mois
Fréquence de rachat et date limite de rachat	La date limite de rachat trimestrielle est le dernier jour ouvrable de février, mai, août et novembre
Frais de rachat anticipé	2 % si un rachat a lieu au cours de la première année de chaque placement
Admissibilité de l'investisseur	Investisseur qualifié
Type de compte permis	Comptes enregistrés et non enregistrés
Processus d'évaluation et calendrier	Souscription initiale de reçus de souscription intermédiaires qui seront automatiquement convertis en parts environ 25 jours après la fin du mois
Gestionnaire de placements du Fonds	Gestion globale d'actifs CIBC
Gestionnaire de placements du Fonds maître	Ares Capital Management, LLC

Source : Gestion globale d'actifs CIBC et Ares Capital Management, LLC

[1]Au 30 septembre 2026.

[2]Ce nombre est représentatif de l'actif sous gestion du Fonds maître.

[3]En pourcentage des placements en titres de créance.

[4]Comprend tous les placements en titres de créance de sociétés fermées pour lesquels la juste valeur est déterminée de bonne foi par le conseiller en placement, sous réserve de la surveillance du conseil, et exclut les actifs cotés. Le rapport prêt-valeur (« RPV ») moyen pondéré représente le RPV net de chaque société en portefeuille, pondéré en fonction de la juste valeur du total des placements en titres de créance privés applicables du fonds ASIF. Le RPV correspond au total actuel de la dette nette de chaque tranche de prêt détenue par le fonds ASIF, divisé par la valeur d'entreprise estimée de la société en portefeuille à la fin du trimestre le plus récent. La juste valeur est déterminée de bonne foi par le conseiller en placement, sous la supervision du conseil, en fonction, entre autres, des données fournies par les sociétés d'évaluation tierces indépendantes qui ont été engagées par le Fonds de revenu stratégique Ares pour évaluer les placements en portefeuille au moins chaque trimestre (sauf quelques exceptions relatives aux valeurs minimes) et en vertu d'une politique d'évaluation et d'un processus d'évaluation appliqué systématiquement.

[5]Les « créances de second rang » comprennent 6,2 % de prêts subordonnés de premier rang et 0,3 % d'obligations. Les « actions » comprennent 2,2 % d'actions privilégiées, 3,4 % d'actions ordinaires et 0,1 % en bons de souscription. Le « crédit structuré » comprend 1,1 % de titres adossés à des prêts, 2,3 % d'actions adossées des prêts et 0,5 % de titres adossés à des créances hypothécaires commerciales. Les « placements adossés à des créances privées et coentreprises » comprennent 4,7 % de coentreprises et 1,5 % de placements adossés à des créances privées. Les pourcentages ayant été arrondis, leur somme peut ne pas équivaloir à 100 %.

[6]Le rendement global correspond à la variation de la valeur liquidative mensuelle par action pendant la période, plus les distributions par action (en supposant que les distributions, déduction faite des frais de distribution et/ou des frais de gestion des actionnaires, sont réinvesties conformément au plan de réinvestissement des distributions du Fonds), divisée par la valeur liquidative par action initiale, qui est calculée après déduction des frais courants assumés par les investisseurs, comme les frais de gestion, les primes d'encouragement, les frais de distribution et/ou des actionnaires, les frais d'intérêts, les frais d'offre, les honoraires professionnels, les honoraires de fiducie et autres frais généraux et administratifs. Rien ne garantit que le ASIF atteindra ses objectifs de placement ou évitera des pertes importantes. L'information présentée est d'une durée très limitée et n'est pas représentative du rendement à long terme du Fonds.

[7]Les données sur le rendement présentées représentent le rendement passé et ne garantissent pas les résultats futurs. Les rendements cotés sur moins d'un an sont cumulatifs. Vos rendements et la valeur du capital de votre placement fluctueront de sorte que vos actions, une fois rachetées, pourraient valoir plus ou moins que leur coût initial. Le rendement actuel peut être supérieur ou inférieur au rendement indiqué ci-dessus.

[8]Les distributions ne sont pas garanties. Les distributions sont calculées en annualisant les distributions par action déclarées pour le mois suivant et en les divisant par la plus récente valeur liquidative en fin de mois. Les distributions peuvent être financées au moyen de flux de trésorerie provenant de l'exploitation, ainsi que d'autres sources, notamment par la vente d'actifs, par des emprunts, par le remboursement de capital ou par le produit de la vente d'actions. Les distributions peuvent être financées, directement ou indirectement, par des renonciations temporaires ou des remboursements de dépenses qui ont été assumées par le conseiller en placement du Fonds et qui peuvent faire l'objet d'un remboursement. Le Fonds n'a pas établi de limites quant aux montants qu'il peut distribuer au moyen de ces sources. Au 31 décembre 2024, 100 % des distributions effectuées depuis la création étaient financées à partir des flux de trésorerie provenant de l'exploitation.

[8]Ares Capital Management, LLC. Au 30 juin 2026.

[10]La devise de base du Fonds maître est le dollar américain.

[11]Les frais de gestion du Fonds comprennent les frais de gestion du Fonds maître de 1,25 % et les frais de gestion du Fonds pour chaque série de fonds respective. La série F facture 0,25 %. Les frais d'administration sont de 0,00 %. Les charges d'exploitation sont variables.

[12]Le Fonds (et les porteurs de parts du Fonds) assumera également indirectement la quote-part du Fonds dans les frais du Fonds maître, y compris la prime d'encouragement payée par le Fonds maître à Ares Capital Management, LLC.

Le Fonds est un fonds assorti d'une dispense de prospectus et n'est pas assujetti aux mêmes exigences réglementaires que les fonds d'investissement offerts au public par voie de prospectus. Le présent document ne fait pas partie d'une notice d'offre et ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat de titres du Fonds. Pareille offre ou sollicitation ne peut être faite que par l'intermédiaire et selon les exigences des modalités de la convention de souscription et de la notice d'offre confidentielle du Fonds (collectivement, les « documents d'offre ») et des actes constitutifs du Fonds.

Les renseignements ou analyses concernant les caractéristiques actuelles du Fonds ou la façon dont le gestionnaire de portefeuille gère le Fonds ne constituent pas une analyse d'objectifs ou de stratégies de placements importants, mais uniquement une analyse des caractéristiques actuelles ou de la façon d'appliquer les stratégies et d'atteindre les objectifs de placement, et peuvent changer sans préavis.

Couverture : compensation ou réduction du risque associé à la totalité ou à une partie d'un placement ou groupe de placements existant. Les opérations de couverture croisée sont permises s'il existe un haut degré de corrélation entre les changements de valeur au marché du placement ou groupe de placements à couvrir et l'instrument de couverture.

Création d'expositions efficaces à certains marchés : réplique des actions, des titres à revenu fixe, des instruments du marché monétaire, des devises ou d'autres indices ou titres afin de réduire les coûts des opérations ou d'améliorer la liquidité. Facilitation du processus de gestion de placement : augmentation de la rapidité, de la souplesse et de l'efficacité des opérations de gestion de placement du compte du client. Rendements potentiels accrus : immobilisation des avantages procurés par les coûts inférieurs et les opérations d'arbitrage, sauf dans le cas des comptes de client privés.

Les montants des distributions mensuelles peuvent être modifiés ou éliminés lorsqu'il y a lieu, à notre discrétion ou selon les exigences de la loi.

Les distributions ne sont pas garanties et peuvent fluctuer; elles ne doivent pas être confondues avec le rendement d'un fonds ou un taux de rendement. Les distributions versées en conséquence des gains en capital réalisés par un fonds ainsi que le revenu et les dividendes obtenus par un fonds sont imposables au cours de l'année où ils sont versés.